



## Concours national de la Résistance et de la Déportation

---

**Mardi 20 juin 2017**

### DOSSIER DE PRESSE

*Ce dossier a été réalisé en partenariat avec l'ONAC-VG – section de la Nièvre  
et la Direction des services départementaux de l'Éducation Nationale de la Nièvre*

**Contacts presse :** *Bureau du cabinet et de la communication interministérielle  
Anne Morel/Katarina Ondet  
Tel : 03 86 60 70 88 / 70 91  
Courriel : [communication@nievre.pref.gouv.fr](mailto:communication@nievre.pref.gouv.fr)*



## SOMMAIRE

### **Le Concours National de la Résistance et de la Déportation – session 2016-2017**

- ❖ **Les axes de travail**
- ❖ **Les sujets**
- ❖ **Les prix**
- ❖ **Le palmarès**



## Le Concours National de la Résistance et de la Déportation – session 2016-2017

Mobilisant chaque année plusieurs dizaines de milliers d'élèves au niveau national, le Concours national de la Résistance et de la Déportation a été institué officiellement en 1961 par Lucien Paye, alors ministre de l'éducation nationale. Il vise à perpétuer chez les jeunes français la mémoire de la Résistance et de la Déportation afin de leur permettre de s'en inspirer en s'appuyant sur les leçons historiques et civiques que leur apporte l'école.

Ce concours est organisé par le Ministère de l'Éducation Nationale.

**Le thème retenu pour l'édition 2016-2017 est : « La négation de l'Homme dans l'univers concentrationnaire nazi ».**

❖ **Des axes de travail** ont été mis à disposition des élèves (source : réseau-canopé)

Axe n°1 : La négation de l'Homme au cœur de l'idéologie nazie (1933-1939)

Au nom d'une vision du monde fondée sur l'existence et l'inégalité de races humaines, les nazis ont mis en œuvre une politique de discrimination puis d'élimination des êtres humains ne correspondant pas à leur conception aberrante de l'humanité.





## Axe n°2 : Dans les camps de concentration, nier l'Homme pour le briser plus rapidement (1940-1945)

Dans les camps de concentration, les nazis ont enfermé leurs opposants réels ou supposés, d'abord en Allemagne puis en provenance de toute l'Europe occupée. Ils ont imposé un régime de terreur destiné à humilier et briser les individus en tant qu'être humain. Ce régime a été maintenu malgré l'implication de la main d'œuvre concentrationnaire dans l'effort de guerre allemand.



## Axe n°3 : Dans les camps d'extermination, nier l'Homme pour le détruire plus facilement (1941-1945)

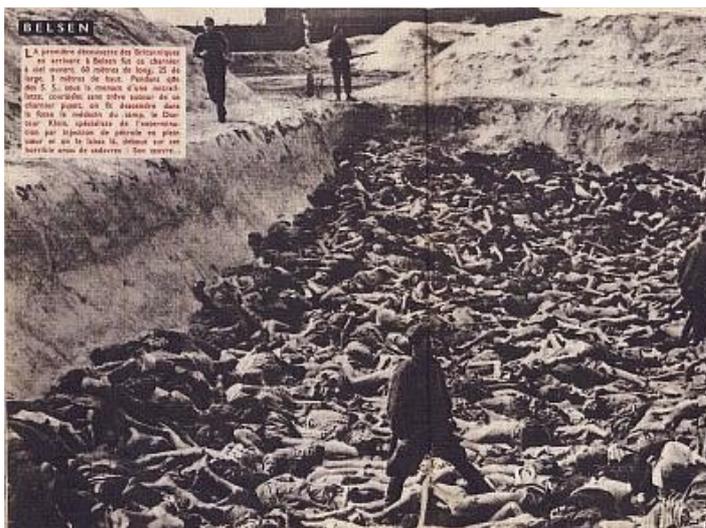
Dans les camps d'extermination, les nazis ont planifié la mise à mort de familles entières, leur refusant le droit de vivre puisque ne faisant pas partie de l'humanité telle qu'ils la concevaient.





## Axe n°4 : Après la libération des camps, juger et penser la négation de l'Homme

Après la défaite de l'Allemagne hitlérienne et la découverte de l'horreur concentrationnaire, les vainqueurs ont tenu à juger les principaux responsables nazis en rajoutant à l'accusation la notion de crime contre l'humanité. Face à l'ampleur et à la profondeur de la négation de l'homme par les nazis, il est apparu nécessaire de réaffirmer l'unicité de l'espèce humaine et l'universalité des droits dont dispose chaque être humain dès sa naissance, alors que de nombreuses populations du monde subissaient encore la dictature ou la domination coloniale. Depuis 1945, le monde a changé, mais la lutte pour le respect de la liberté, de l'intégrité et de la dignité de tous les êtres humains, hommes, femmes ou enfants, reste d'actualité.



## Axe n°5 : La fondation pour la mémoire de la déportation

La Fondation pour la Mémoire de la Déportation, placée depuis sa création sous le haut-patronage du Président de la République, a pour but de pérenniser la mémoire des internés et des déportés partis de France. Elle a en charge la réalisation du dossier national du Concours national de la Résistance et de la Déportation pour 2017.





## ❖ Les sujets :

Devoir individuel : toutes les classes de lycées

### **Composition : La négation de l'Homme dans l'univers concentrationnaire nazi.**

Vous montrerez avec quels moyens le régime nazi déshumanisait les détenus puis comment ces derniers sont parvenus à résister.

*Vous pourrez enrichir votre développement à l'aide d'exemples locaux et à l'appui du document d'accompagnement ci-dessous.*

### **Document d'accompagnement : La déshumanisation selon Jean Léger, déporté au camp de Kochem.**

*Au camp de Kochem, près de Coblenze, Jean Léger, un résistant de l'Yonne, est affecté à une équipe de maçons, travaillant dans un tunnel ferroviaire à l'installation d'une usine souterraine.*

« Le soir après 12 heures de travail dans ces conditions, nous rentrons, entraînant nos morts sur des brouettes, vidés, au bord de la rupture. Les cadavres sont déposés dans la grande pièce qui nous avait intrigués à l'arrivée. Ils attendent là, en notre compagnie, d'être ensevelis en fin de semaine dans une fosse commune au cimetière du village. Indifférents à leur présence, nous utilisons la caisse comme siège ou comme table pour avaler notre maigre repas du soir. [...] Un soir en regagnant mon grabat, je trouve mon voisin raidi par la mort. Je le pousse sur l'extrême bord de la couchette : j'aurai ainsi plus de place et pourrai profiter de sa couverture. Le lendemain matin, je signale au Kapo qu'il me semble très mal [...] ; il est bien trop paresseux pour se hisser au quatrième étage. Il se contente donc de le pointer indisponible pour maladie. [...] Pendant deux jours, je bénéficie donc de deux rations et de deux couvertures. Enfin je descends mon compagnon, avant que l'odeur ne le signale ; je fais constater son décès et le dépose dans la caisse, le tout sans émotion particulière. Le métier commence à entrer. »

Jean Léger, *Petite chronique de l'horreur ordinaire*, éd ANACR-Yonne, 1998.



## Devoir individuel – classe de troisième

### **La négation de l'Homme dans l'univers concentrationnaire nazi.**

#### **Document 1 : un déporté de Saône-et-Loire raconte l'arrivée au camp.**

*René Pernot est originaire de Cormatin, un village à côté de Cluny en Saône-et-Loire. Arrêté en 1943 à l'âge de 15 ans, à la place de son père résistant, il est conduit à la prison Montluc de Lyon avant d'être déporté à Buchenwald.*

« Quand les portes du train se sont ouvertes, j'ai eu une vision terrifiante ! Des soldats étaient là, hurlant, des chiens aboyaient, d'énormes projecteurs nous éblouissaient. Quel brouillard dans ma tête ! Je ne savais plus du tout ce qui m'arrivait [ ...] Telle fut mon arrivée à Buchenwald.

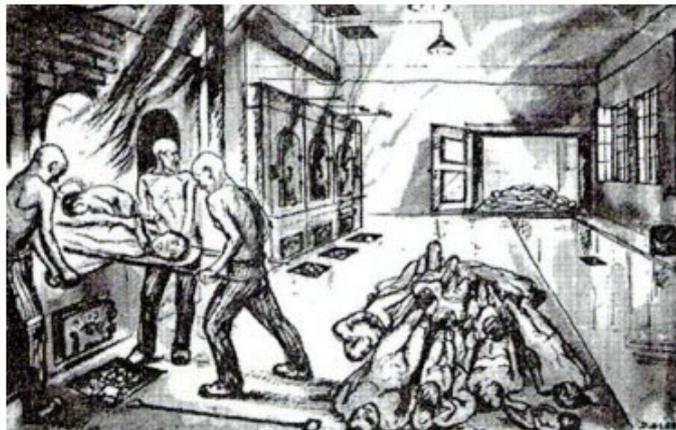
Nous nous sommes engouffrés dans un bâtiment. D'abord, il y a eu la douche. Assoiffés, nous avons bu goulûment, sans nous préoccuper de savoir si l'eau était potable. Puis, juchés sur des bancs, nous avons eu droit à un rasage de notre crâne, de tous nos poils. Ensuite, nous avons été badigeonnés d'un coup de pinceau dans une sorte de chlore... Finalement, un bain nous a tous rassemblés dans la même fosse, avec l'obligation de mettre la tête sous l'eau. Quand nous en sommes sortis, cela nous grattait partout. Cette formalité m'a fortement impressionné parce que je n'avais jamais vu un adulte dévêtu. Nus, rasés, nous nous sommes regardés, hébétés.

Nos vêtements, rangés dans des sacs, nous ont été échangés contre une chemise, une culotte, une veste et des savates en bois. Chacun s'est vu attribuer un numéro qui est devenu notre nouvelle identité. Dès lors, je suis devenu un sous-homme sans nom, le matricule 43 415. Il m'a fallu l'apprendre par cœur, en allemand et le coudre sur la jambe gauche de mon pantalon [ ...] Les consignes gueulées en allemand étaient claires : il nous fallait obéir, nous taire, ne pas traîner, plutôt courir pour éviter des représailles. C'était une question de vie ou de mort... ».

*PERNOT René, C'était pendant l'horreur d'une profonde nuit, de Montluc à Dachau, novembre 1943- avril 1945, Éditions BGA Permezel, Lyon, 2016.*

#### **Document 2 : un déporté dessine pour témoigner.**

*David Olère est un émigré juif vivant en France. Arrêté en 1943, il est déporté à Auschwitz-Birkenau, il travaille au Sonderkommando (unité d'hommes travaillant dans les chambres à gaz et aux fours crématoires).*



*OLÈRE David, « Dans la salle des fours », 1945, lavis et encre de Chine sur papier, Musée des Combattants des Ghettos, Galilée, Israël.*



## **Questions :**

1. D'après le document 1, citez deux scènes d'humiliation vécues par le déporté à son arrivée au camp.
2. Selon vous, pourquoi les Nazis supprimaient-ils les membres du Sonderkommando ?
3. Dans le document 2, pourquoi le déporté a-t-il utilisé le dessin ? Quels messages souhaite-t-il faire passer ?

## **Réponse développée :**

A partir des documents et de vos connaissances, vous présenterez d'abord l'univers concentrationnaire nazi puis les formes de déshumanisation et enfin la manière dont les déportés y ont résisté. Pour terminer, vous évoquerez l'importance des témoignages, après guerre, pour faire connaître le processus de négation et lutter contre l'oubli.

*Vous vous appuyerez sur des témoignages locaux ou nationaux.*



## ❖ Les prix

La remise des prix est organisée par l'ONAC-VG et la Préfecture de la Nièvre.

Les prix sont offerts par et grâce au concours financier :

- du Service départemental de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG),
- du Conseil Départemental de la Nièvre,
- de la Municipalité de Nevers,
- de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation (AFMD),
- de l'association nationale des anciens combattants de la Résistance (ANACR),
- de l'Association pour la Recherche sur l'Occupation et la Résistance en Morvan (ARORM),
- de la Fondation de la Résistance.

Les lauréats reçoivent un diplôme imprimé par le Conseil départemental de la Nièvre et signé par le préfet et le directeur académique des services de l'Éducation Nationale, ainsi que des livres. Plus d'une centaine d'ouvrages seront ainsi remis par les différents partenaires, notamment l'ONAC-VG, l'ANACR, l'ARORM et l'AFMD.

De plus, l'AFMD offre un voyage en Alsace, au camp de concentration du Struthof, regroupant les lauréats sur 2 ans. Ce voyage aura lieu cette année.

Pour sa part, la ville de Nevers offre des pass mémoire et des places pour le spectacle Bernadette.

## ❖ Le palmarès

Le jury s'est réuni le 5 avril dernier à la Direction des services départementaux de l'Éducation Nationale.

Le jury départemental comprend **24 personnes** :

- 8 enseignants
- 14 représentants d'associations
- 1 représentant de l'armée (Délégation Militaire Départementale)
- M. le Directeur des Archives Départementales

**7 établissements** ont participé au concours 2016 :

- 3 pour l'épreuve individuelle
- 4 pour l'épreuve collective

**78 élèves** étaient inscrits pour l'épreuve individuelle : 68 collégiens et 10 lycéens.

**30 groupes** pour l'épreuve collective : 14 en collège, 15 en lycée et 1 à l'école de la deuxième chance.

La DSDEN a reçu :

- **18 copies pour l'épreuve individuelle** : 18 collégiens
- **17 travaux collectifs** : 14 groupes de collégiens et 3 groupes de lycéens



Pour mémoire :

	<b>CNRD 2014</b>	<b>CNRD 2015</b>	<b>CNRD 2016</b>
<b>Établissements</b>	13	17	16
Individuels	9	13	8
Collectifs	8	10	13
Ind. et collectifs	3	6	4
<b>Élèves individuels</b>	221	312	213
Dont collèges	122	152	108
Dont lycées	99	139	105
LP	0	21	0
<b>Groupes collectifs</b>	19	35	34
Dont collèges	17	26	28
Dont lycées	1	4	6
Et LP	1	5	0
<b>Sélection nationale</b>	1 épreuve individuelle de 4 <sup>ème</sup> catégorie et 1 épreuve collective audiovisuelle de 6 <sup>ème</sup> catégorie	1 épreuve individuelle de 4 <sup>ème</sup> catégorie, 1 épreuve individuelle de 1 <sup>ère</sup> catégorie et 1 épreuve collective audiovisuelle de 6 <sup>ème</sup> catégorie	
<b>Récompenses</b>	<b>33 élèves</b>	<b>47 élèves</b>	<b>48 élèves</b>

En 2016, le jury avait examiné **61** documents (individuels et collectifs), toutes catégories confondues, qui se répartissaient de la manière suivante :

- **41** copies présélectionnées par les établissements scolaires, soit **26** copies de 3<sup>e</sup> et **6** copies de lycées
- **20** travaux collectifs réalisés : **11** travaux collectifs et **9** travaux collectifs audiovisuels

**4 élèves sont récompensés pour l'épreuve individuelle** (4 collégiens) et **5 travaux sont récompensés pour l'épreuve collective** : 4 travaux de 28 collégiens et 1 travail de 3 lycéens.

**11 élèves de l'école de la deuxième chance recevront un prix spécial.**

**La remise des prix aux 35 lauréats se déroule le 20 juin 2017 à la Préfecture de la Nièvre.**



## Concours National de la Résistance et de la Déportation

Palmarès - session 2017

### Épreuves individuelles

Sélection départementale

Nombre d'inscrits au concours : 78

Catégorie n° 3 : épreuve individuelle collèges			
Etablissements	Nom	Prénom	Classement
CLG Louis Aragon IMPHY	CEBE	Amandine	1er
CLG Paul Barreau LORMES	COIFFETEAU	Marcel	2ème
CLG Paul Barreau LORMES	BREZAUULT	Robin	3ème
Centre scolaire Notre Dame	CHAMBERT	Lorenzo	4ème

## Concours National de la Résistance et de la Déportation

Palmarès - session 2017

### Épreuves collectives

Sélection départementale

Nombre d'inscrits au concours : 14 groupes

Catégorie n° 4 : épreuve collective collèges			
Etablissements	Nom	Prénom	Classement
CLG Paul Langevin FOURCHAMBAULT	MONNOT	Juliette	1 <sup>er</sup>
	HUMBLOT	Laura	
LP Jean Rostand NEVERS  élèves de 3èprépro	BOUDAUD	Yassiri	1er ex-aequo
	CHAUFFAUD	Baptiste	
	CHATENET	Maureen	
	CROP	Manon	
	DAVRAINVILLE	Maéva	
	FREGE	Lucie	
	JAUD	Said	
	JULIEN	Océane	
	LAMOUR	Ophélie	
	LAROCHE	Léa	
	MONTEIRO DA SILVA	Alexis	
RAGONNEAU	Laura		



LP Jean Rostand NEVERS  élèves de 3èprépro	RAMAGE	Aurélie	
	REAUBOURG	Amandine	
	REHEL	Jonasz	
	SEVERIN	Cindy	
	TENON	Lucy	
CLG Paul Langevin FOURCHAMBAULT	BEAUGE	Manon	2 <sup>ème</sup>
	BEAUGE	Mathis	
	FISCHER	Anissa	
	MENDES DE OLIVEIRA	Jessie	
	ROUSSEAU	Luka	
Collège les Courlis NEVERS	SERVIN-HESS	Colyne	3 <sup>ème</sup>
	TOUCHARD	Léa	
	BARILLET	Émilie	
	MILOCHE	Chloé	

## Concours National de la Résistance et de la Déportation

Palmarès - session 2017

Épreuves collectives

Sélection départementale

Nombre d'inscrits au concours : 3 groupes

Catégorie n° 2 : épreuve collective lycées			
Établissements	Nom	Prénom	Classement
Lycée Romain Rolland CLAMECY	LATAPIE	Romain	1er
	GELOT	Corentin	
	BERTRAND	Alexis	